

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

**AVIS PUBLIC (d'adoption)**

Est par les présentes donné par le soussigné, responsable de l'urbanisme de la susdite municipalité ;

**RÈGLEMENT # 437-19.1**

Zone C-1 grille d'usages - modification

Que le règlement identifié ci-dessus a été adopté par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 et qu'il a pour objet de modifier la grille d'usage du règlement de zonage # 437 afin de permettre l'usage C 3.9 (activités éducatives intérieures) dans la colonne de la zone C-1.

**AVIS PUBLIC** est en outre donné ;

Que ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture, soit 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30.

Que ledit règlement entrera en vigueur après avoir été approuvé conformément à la loi.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,  
Ce 17 février 2021

Signé :

William Gélinas  
Responsable de l'urbanisme

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
(Articles 420 et 431 du Code municipal)

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

**RÈGLEMENT # 437-19.1**

Zone C-1 grille d'usages -modification

**Je, soussigné, résidant à Drummondville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant dix (10) copies aux endroits désignés par le conseil (réf. résol. # 3958.03.18) entre 12 h et 18 h, le 17 février 2021, soit :**

- Bureau municipal & Site Web de la municipalité
- Près des kiosques postaux – domaine Hébert (rues Nathalie & Bélanger)
- Près des kiosques postaux – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Alain)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – rue Delage
- Près des boîtes aux lettres – parc Gelase

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>ème</sup> jour de février deux mille vingt et un (2021).

Signé :

William Gélinas,  
Responsable de l'urbanisme